

Lettre d'information

Lundi 21 avril, au cours d'une conférence de presse, Philippe Douste-Blazy annonçait la deuxième phase des *projets culturels de quartier*.

Point fort de la lutte contre l'exclusion, entreprise par le ministère de la Culture dans le cadre du Pacte de relance pour la ville, le programme, expérimental au départ, prend aujourd'hui une nouvelle dimension. Ce sont tout d'abord soixante-dix sites qui sont concernés (vingt-neuf en 1996). Par ailleurs, la concertation avec l'ensemble des acteurs institutionnels, sociaux, éducatifs ou associatifs, en place sur le terrain, a été systématisée de façon à inscrire les projets dans la ville et la vie de ses habitants.

Deux axes sont particulièrement mis en valeur cette année : l'appui apporté aux projets touchant les jeunes, qui bénéficieront d'un soutien au niveau national ; l'ouverture à d'autres horizons et à d'autres cultures, certaines opérations associant plusieurs villes.

Pour montrer l'importance de ces démarches qui associent artistes et habitants, une grande rencontre des projets de quartiers aura lieu au début de l'automne à la Cité des sciences et de l'industrie, à La Villette.

Public :

- *Belles Etrangères* Palestine,
- l'an 2000, appel à projets,
- biennale de Lyon,
- *Fête de la musique*
- *Journée de la lettre*

PAGES 2 - 5

Orientations :

- l'action de la Daf en Afrique,
- Philippe Douste-Blazy au Québec,

PAGE 6

Un homme, un lieu :

- "espaces rencontre avec l'oeuvre d'art" dans le Nord Pas-de-Calais,

PAGES 7 - 8

Panorama :

- l'année du Japon en France
- le programme *Courants*

PAGES 8 - 12

Enrichir :

- les archives des présidents de la IV^e et de la V^e République,
- projet *Aquarelle*,
- orgue de Saint-Louis-en-L'Île à Paris,

PAGES 12 - 14

Ecouter, voir

PAGES 15 - 20

Belles Etrangères Palestine

Le 26 mars dernier, Philippe Douste-Blazy et son homologue palestinien Yasser Abed Rabbo lançaient officiellement le *Printemps palestinien*, saison culturelle présentée par le ministère de la Culture de l'Autorité palestinienne et les ministères français des Affaires étrangères et de la Culture (Cf. Lettre n° 5). Parmi les premières manifestations proposées, des expositions consacrées à la photographie (Fnac, Ima) et aux arts plastiques (Ima).

Avec les *Belles étrangères Palestine*, la parole est aujourd'hui aux écrivains.

Organisées par le ministère de la Culture (Cnl/Dll, avec le concours du Dai) depuis 1987, les *Belles Etrangères*, dont le titre est inspiré d'un poème d'Aragon, sont une série de rencontres avec la littérature étrangère. S'inscrivant dans le cadre du *Printemps palestinien*, la vingt-septième édition des *Belles Etrangères* accueillera douze écrivains palestiniens : Gharib al-Askalani, Zaki al-Ileh, Liana Badr, Riyad Beïdas, Mahmoud Darwich, Sahar Khalifa, Azzedine al-Manacirah, Samih al-Qassim, Edward Saïd, Elias Sanbar, Anton Shammas, Fadwa Touqan. Ce choix d'auteurs a été guidé par un souci d'équilibre géographique (Cisjordanie, Gaza, Israël, diaspora), littéraire et de relations entre générations.

Un travail soutenu avec les éditeurs français a permis que cinq d'entre eux, qui n'avaient jamais été traduits en français, le soient à l'occasion des *Belles Etrangères*.

Tables rondes, débats et lectures publiques seront organisés à Paris - notamment au Centre Georges Pompidou, à la Société des gens de lettres, à la Maison des écrivains, à l'Institut du monde arabe, à la librairie La Hune et à la Maison de la poésie - puis dans 13 villes de province - Aix-en-Provence, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dunkerque, Evreux, Grenoble, La Rochelle, Limoges, Lyon, Nantes, Nevers, Reims, Rennes -, ainsi qu'à Bruxelles, en collaboration avec les universités, librairies, bibliothèques et les espaces culturels.

A l'heure où, malgré la persistance des violences, la France entend continuer à contribuer au processus de paix israélo-palestinien, le ministère de la Culture a tout particulièrement souhaité que le public français puisse découvrir la littérature palestinienne : une littérature marquée par l'exil et le combat pour l'identité, mais aussi par le désir de dialogue.

12 au 23 mai 1997. Rens : Cnl, Adeline Boulanger, 01.49.54.68.53 ; commissariat général : Martine Grelle, 01.49.54.68.71 et Florabelle Rouyer, 01.49.54.68.46.

Un film, spécialement réalisé par Mustapha Hasnaoui, et une brochure présenteront les écrivains palestiniens invités. Ils seront diffusés également auprès du public des manifestations qui auront lieu en province.

Fenêtre au sud

Au-delà du débat politique, ce festival propose de découvrir la richesse des cultures israélienne et palestinienne. Du théâtre, de la musique, des expositions, des débats pour que chacun apprenne à connaître l'autre.

23 - 31 mai, scène nationale de Cergy-Pontoise, BP 307, place des arts, 95027 Cergy-Pontoise cedex. Rens. et réservations : 01.34.20.14.14.

Les Belles Etrangères ont dix ans

A ce jour vingt-six éditions des *Belles Etrangères* ont déjà eu lieu : 1987, Brésil, RDA et Danemark ; 1988, Argentine, Espagne, Chine et Portugal ; 1989, Finlande, Hongrie et Irlande ; 1990, Grèce, Australie et Pologne ; 1991, Mexique, Autriche et Norvège ; 1992, Chili et Pays Bas ; 1993, Afrique du sud, Turquie et Pays-Bas ; 1994, Israël et Egypte ; 1995, Suède et Corée ; 1995, Canada.

Après la littérature palestinienne, les *Belles Etrangères* accueilleront la littérature d'Amérique centrale en novembre 1997 puis la littérature d'Albanie au printemps 1998.

Célébration de l'an 2000 : appel à projets

La Mission pour la célébration de l'an 2000 lance un vaste appel à projets ouvert à toutes les initiatives, intitulé *1000 jours pour inventer l'an 2000*.

L'appel s'adresse avant tout aux individus, groupes ou associations, mais les entreprises, les collectivités territoriales, les établissements publics peuvent également soumettre leurs projets.

Les projets doivent s'inscrire dans la thématique retenue par la France : *En 2000, la France, l'Europe, le Monde, un nouveau souffle*, doivent avoir un intérêt général, local, national ou international et concerner de façon prioritaire les domaines suivants : société-solidaire, environnement, culture et création, sport et exploit.

Les dossiers doivent parvenir au plus tard le 30 juin à la Mission, soit par courrier : Mission pour la célébration de l'an 2000, BP 2000, 75231 Paris cedex 05 ; soit par l'Internet au site Projet@celebration2000.gouv.fr.

La Mission fera connaître par voie de presse les projets retenus le 12 décembre 1997.

Rens : 08.01.06.2000 (numéro azur 0,74 F forfaitaire).

biennale de Lyon

Sur le thème de *l'Autre*, la quatrième biennale d'art contemporain de Lyon se tiendra à la Halle Tony Garnier du 9 juillet au 24 septembre. Comme chaque année, le ministère de la Culture (Dap, Dmf), apporte son soutien à cette manifestation. Harald Szeemann, commissaire général de la biennale, a accepté de répondre aux questions de la *Lettre d'information*.

.....
 entretien avec Harald Szeemann,
 commissaire général de la Biennale de Lyon

Vous avez été directeur de la Documenta de Kassel, mais aussi co-organisateur de la Biennale de Venise. Quel est selon vous le rôle de ce type de manifestations ?

Tout d'abord je ne crois pas à la crise des grandes expositions. Bien sûr, tout dépend de qui les organise. Bien menés, de tels événements peuvent fournir de nouvelles bases au regard du grand public en l'invitant à changer de direction, à faire preuve de discernement, à reconnaître plusieurs lectures de l'art au lieu de se contenter de dire : cela me plaît ou non. Ces manifestations bénéficient toujours d'une aide publique, cela facilite la tâche et contribue à attirer l'attention sur le fait que l'art, finalement, veut changer les notions de propriété dans l'esprit des hommes, et créer en quelque sorte un horizon spirituel. Bien entendu une petite institution peut susciter le même déclenchement à travers la continuité de son travail, mais les grandes occasions sont uniques pour précipiter les changements. D'une certaine manière, la subversion est plus "officielle". Kassel naturellement est plus libre puisque la direction est confiée à une personne ; la biennale de Venise résulte toujours d'un compromis entre un effort international et les contributions nationales. Quant à Münster, elle s'est greffée sur la Documenta toujours très remarquée et joue comme une alternative : si Kassel est plus faible c'est Münster qui est louée pour son choix plus rigoureux. Il y a compétition entre un événement qui se veut large et un événement plus restreint, les deux s'équilibrent.

Cet été voit justement la coïncidence de plusieurs grands rendez-vous de l'art contemporain en Europe (Lyon, Kassel, Venise, Münster). Quelle est selon vous la spécificité de la biennale de Lyon ?

La biennale de Lyon est jeune et ce qui est positif, c'est qu'elle vise avant tout le public d'une grande région tout en ayant l'ambition d'être un événement international. Elle



Harald Szeemann

© Christoph Keller/Gröninger

partage cette ambiguïté avec Münster. J'étais un peu inquiet quand la date de Lyon a été changée de septembre en juillet parce que le public des habitués visitera Venise, la Foire de Bâle, Kassel, Münster dans la foulée, Lyon intervenant deux semaines plus tard. Bien sûr, cela aiguise l'ambition de créer à Lyon une alternative plus événementielle par rapport à Venise, Kassel, Münster, dont les mécanismes de choix et surtout les bâtiments et l'environnement urbain sont toujours un peu les mêmes. Et Lyon est aidé par la grande Halle Tony Garnier qui est un lieu unique, difficile, dément par ses proportions immenses.

Voilà déjà des atouts qui ne sont pas à négliger.

Pourquoi ce thème "l'Autre", choisi pour la biennale de Lyon ? Par ce terme d'"Autre" doit-on entendre la phrase de Rimbaud, "Je est un autre", ou bien est-ce plutôt le thème de l'étranger, de l'altérité ?

Le thème l'"Autre" a été choisi par les directeurs artistiques Thierry Prat et Thierry Raspail. Quand ils m'ont proposé d'organiser la biennale, ils m'ont donné ce thème qui est tellement vaste et différencié - chaque individu a son autre, même son autre "Autre" - qu'il était facile pour moi de ne pas m'aventurer, ni dans une illustration du thème, ni de perpétuer la thématique de l'altérité traitée déjà plusieurs fois à

Vienne, à Paris, à Venise par Jean Clair et Cathrin Pichler.

Bien sûr j'ai été amené à interioriser ce thème, ce qui conditionne et même facilite parfois le choix des artistes et des œuvres. Mais je n'aime pas illustrer un thème et donc j'ai dû en quelque sorte pragmatiser "l'Autre".

La phrase de Rimbaud "Je est un autre" est une définition obsessionnelle formidable de l'énergie psychique de l'artiste et l'étranger est devenu une préoccupation politique. Si je trouve des œuvres où cette dichotomie est directement exprimée, je jubile. Mais, parfois, il faut la capter avec des polarités. Et puis, sans l'autre, pas d'art, pas de culture, pas de contrat social. Cette étendue du thème m'a beaucoup aidé à la pragmatiser : je suis l'"Autre" pour les lyonnais, pour moi, c'est la Halle et l'exposition qui sont autres et j'espère que l'exposition sera ressentie "Autre" par les visiteurs. Donc l'exposition essaye aussi de faire tomber cette différence entre "autre" proche et "autre" lointain, mais en évitant le faux-exotique. Par ce thème, je veux étonner et surtout surprendre les autres, qu'ils soient des spécialistes ou des amateurs.

Quel jugement portez-vous sur la scène artistique européenne ?

Chez de nombreux artistes les œuvres sont, ou bien des mythologies individuelles, ou bien ce que j'appelle "des expressions d'intensités". Les artistes européens sont plus complexes par rapport aux artistes américains, mais j'aime les deux. D'ailleurs un nouvel optimisme perce dans la créativité. Je le vois en Amérique, en Europe, et sur tous les continents. Il y a dans cette énergie beaucoup d'espoir. Puisque les artistes pressentent l'avenir, peut-être prévoient-ils déjà une petite amélioration de la situation politique, sociale, inquiétante dans le présent. Leurs œuvres anticipent un état de choses plus prometteur. Et cela non seulement en Europe.

Rens : Biennale de Lyon, 04.72.40.26.26.



Image conçue par
Hervé Di Rosa

Fête de la musique

Créée en 1982 par le ministère de la Culture, sous l'impulsion de Maurice Fleuret, alors directeur de la musique et de la danse, la Fête de la musique ne cesse de s'enraciner dans la vie musicale.

Faites de la musique : la philosophie de la Fête a été bien entendue...

Elle est aujourd'hui devenue un rendez-vous majeur, célébrant chaque année la première pratique culturelle des Français.

Spontanées ou préparées de longue date, des milliers de manifestations ont lieu chaque 21 juin sur l'ensemble du territoire. Des centaines de milliers d'amateurs, parfois regroupés en associations et fédérations, de multiples réseaux, et la plupart des institutions musicales, se rejoignent dans le même enthousiasme... Villes, banlieues, villages... cours, places et rues... partout la musique est présente...

Cette année plus que jamais, les institutions musicales diversifient leur démarche, s'ouvrent vers l'extérieur, accueillent des enfants des écoles (Nancy), des rockers (Nantes)... L'Opéra d'Avignon propose une programmation mêlant ses propres chœurs et l'ensemble de musique de chambre au groupe de rap *Talisman* et à l'harmonie...

Les hôpitaux et les prisons, en liaison avec les associations régionales et départementales à la musique et avec les Antennes du *Printemps de Bourges* s'impliquent fortement avec le concours de musiciens bénévoles et d'écoles de musique. Des concerts en milieu carcéral sont réalisés par les détenus (Dijon, Caen, St-Martin-de-Ré, Joux-en-Ville). Dans certains hôpitaux, le personnel soignant s'investit directement, et une vingtaine d'hôpitaux ont déjà monté une programmation, comme à Lille ou à Caen.

L'opération *Kiosques en fête* s'organise actuellement à travers la France avec en particulier un événement dans le Nord Pas-de-Calais, en Avesnois, où cuivres et violons seront à l'honneur. On retrouvera par ailleurs les *kiosques à danser* à Floursies, Wattignies-La-Victoire, Trelon, Belynies...

Le 21 juin est cette année un samedi : aussi les réalisations d'enfants ont-elles été particulièrement encouragées. Elles témoignent d'une pratique musicale intense aussi bien dans les conservatoires ou les écoles de musique que dans les écoles publiques. On verra les enfants se rassembler par centaines dans nombre de villes et départements (en Savoie, en Lozère, à Kingersheim, Agen, Marmande, Nice, Aix-en-Provence, Compiègne, Amiens, Nancy, Mâcon, Annecy...).

A Paris, c'est la ville entière qui devient une vaste scène ! Les projets vont du traditionnel concert de l'Orchestre et du Chœur de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, place Vendôme, aux rencontres africaines et caribéennes du musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, en passant par la retransmission en direct de Manon sur un écran géant devant l'Opéra Bastille, les trois défilés de chars de *Couleur Carnaval* avec final Place de la République, ou la grande scène rock-musette devant la Grande Halle de la Villette. Les formations de Radio France, l'Orchestre de Paris, l'Orchestre Colonne, offriront au public des programmations prestigieuses et inédites. Radio France consacrera un de ses studios à une *nuît des amateurs*. La Cité de la Musique ouvrira ses portes. La Ratp, avec des bus musicaux et des animations dans le métro, la Sncf avec Francis Lalanne, Gare du Nord, seront de la Fête...

Fête européenne de la musique

A Barcelone, Berlin, Budapest, Bruxelles, Rome, Naples, Turin et Paris, des plateaux européens se préparent pour le 21 juin, à l'initiative des municipalités et des gouvernements. Des participations d'artistes de tous les pays partenaires sont attendus sur chacun des plateaux. La Ville de Paris prépare notamment l'accueil de plusieurs musiciens de Berlin et d'un groupe venu de Prague... Plusieurs municipalités d'Espagne, d'Italie interviennent pour la première fois cette année dans l'organisation de la fête, relayée par les établissements culturels français dans toute l'Europe.

85 pays du monde entier participent aujourd'hui

En Amérique du Nord, New-York, San Francisco, ainsi que Toronto avec son festival de Jazz, ou le Québec avec un projet techno, seront des lieux-charnières de la Fête de la musique.

En Amérique latine, l'immense Brésil consolide sa participation désormais traditionnelle à la Fête, La Havane multiplie les manifestations de plein air...

En Afrique, du Maroc à l'Afrique du Sud, la participation des musiciens locaux, amateurs et professionnels, est très forte...

... et jusqu'à la veille du 21 juin, de nouveaux projets apparaissent...

A Paris, en région, en Europe et dans le monde, des contacts se nouent entre amateurs et professionnels, entre villes, entre régions et de pays à pays, dans l'esprit d'échanges, de convivialités et de partage qui est celui de la Fête de la musique... La *Lettre d'information* s'en fera l'écho.

Rens : Fête de la Musique, Adcep, 17, rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris, 01.40.03.94.70.

Un guide *Fête de la musique, mode d'emploi*, a été préparé et édité par le ministère de la Culture et la Sacem, premier partenaire de la Fête de la musique. Destiné à tous les acteurs de la Fête, il leur permet de concevoir un projet, d'identifier un interlocuteur ou un partenaire, d'obtenir une autorisation. Il entend aider chacun à participer à la *Fête de la musique* en ne privilégiant qu'une seule chose : la musique.

Disponible à l'Adcep, auprès des Drac, des Associations régionales ou départementales de développement de la musique, et des municipalités.

Journée de la lettre

Dans le cadre de la *Journée de la lettre*, qui, en 1996, avait remporté un grand succès auprès du public, le ministère de la Culture organise une opération de sensibilisation aux courriers familiaux : *Vos lettres écrivent l'histoire*. Souvent oubliés dans les armoires, ils présentent parfois une qualité esthétique ou anecdotique, un intérêt pour l'histoire sociale, économique, quelquefois politique que les particuliers ne soupçonnent pas toujours.

Des lettres, les originaux ou des copies, pourront être apportées aux Archives départementales qui en estimeront l'intérêt scientifique.

Les meilleurs documents recueillis au niveau départemental seront mis en valeur grâce au partenariat de la presse écrite et audio-visuelle ; notamment de Radio France qui s'associe très étroitement aux *Journées de la lettre*. Ils seront ensuite transmis aux Archives nationales qui en feront une sélection pour une publication future, à l'instar de celle que le ministère de l'Education nationale a réalisée l'an dernier sur un thème différent.

Le ministère délégué à la Poste, aux Télécommunications et à l'Espace, le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Culture s'associent dans l'organisation des Journées de la lettre. 12 - 17 mai. Rens : Daf, Alain Fougeray, 01.40.27.63.27.

archives

De l'Aof aux Etats indépendants : l'action de la Direction des archives de France en Afrique

Le souhait manifesté par le Sénégal d'informatiser ses archives et particulièrement le fonds de l'Aof, laissé par la France à Dakar après la dissolution du gouvernement général, a été l'occasion pour la Direction des archives de France d'envoyer une mission qui visait un triple objectif :

- étudier avec le directeur des archives de ce pays les moyens d'améliorer la conservation et la connaissance de cet ensemble documentaire essentiel pour l'histoire de tous les pays de l'Afrique de l'ouest de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle ;
- revoir le programme de microfilmage décidé dès l'origine pour permettre la diffusion de ces documents dans l'ensemble de la région ;
- proposer l'assistance française à la construction de la nouvelle "Maison des Archives", un des grands projets du président Abdou Diouf.

Assurer aux Archives de France une meilleure connaissance de la situation des archives en Afrique et avoir ainsi un regard plus juste sur la politique patrimoniale de ces pays et sur leur volonté de transparence et de démocratisation sont les bénéfices essentiels de ce type de mission qui permet ainsi *de facto* une politique de coopération plus adaptée et plus efficace.

Mais cette mission d'assistance technique n'est que l'un des éléments de la politique de coopération que la Direction des Archives de France mène avec l'Afrique francophone : les deux derniers mois de 1996, trois experts ont été envoyés au Burkina Faso, en Côte-d'Ivoire et aux Comores, soit dans le cadre de l'Unesco, soit à la demande des intéressés.

C'est dans cette perspective qu'a été réanimée en 1996 la Commission pour les archives africaines. Il s'agit d'une structure de concertation entre responsables du ministère de la Culture (Direction des archives de France et Département des affaires internationales), du ministère de la Coopération, et d'organismes extérieurs spécialisés : Institut des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, Universités d'Aix, Conseil international des Archives... Cette commission a en charge la détermination des contours de cette politique de coopération et la sensibilisation à l'importance que revêt, dans les pays en voie de développement la mise en place de véritables systèmes archivistiques garants de la transparence de l'action administrative et politique, et vecteur de démocratisation.

international

Philippe Douste-Blazy au Québec

A l'occasion du festival du film français organisé par Unifrance Film, le ministre a effectué une visite à Québec les 6 et 7 avril dernier au cours de laquelle il a rencontré son homologue québécois Louise Beaudoin. Les deux ministres sont convenus de la nécessité de défendre la spécificité culturelle francophone, en prenant des mesures concrètes pour stimuler les échanges bilatéraux, particulièrement dans le domaine du cinéma. Plusieurs pistes d'action ont été tracées : renégociation rapide de l'accord de coproduction franco-canadien pour redynamiser cette activité ; effort particulier pour la diffusion du film français au Québec par une politique de promotion s'inscrivant dans la durée ; disponibilité de la France pour accueillir et aider la promotion du film québécois (à travers le Cnc et la Sodéc québécoise) et pour soutenir la diffusion croisée. La question du doublage, à laquelle nos partenaires québécois attachent une grande importance, est désormais traitée par un groupe de travail commun.

La nécessité impérieuse de mener un combat commun pour assurer des contenus francophones sur l'internet a été rappelée. La prochaine conférence des ministres francophones sur les inforoutes qui se tiendra ce mois, à Montréal, devrait être l'occasion de marquer la volonté d'améliorer la présence des opérateurs francophones sur le réseau. Le projet de *Saison du Québec en France* (pour 1999) et celui des "nouvelles casernes" à Québec, bâtiment destiné à mettre en valeur l'histoire de la coopération franco-québécoise, ont été évoqués.

Comme l'a souligné la presse québécoise, cette visite était placée sous le signe de la réciprocité et de l'ambition concrète pour promouvoir des partenariats entre les deux pays. Un pas de plus dans la défense de la commune identité francophone.

Rens : Dai, Marie-Frédérique Bergeaud, 01.40.15.37.10.

espaces rencontre avec l'œuvre d'art, les Eroa du Nord Pas-de-Calais

Michel Ruelland est professeur d'arts plastiques au collège Boris Vian de Coudekerque-Branche, commune limitrophe de Dunkerque. Il est aussi responsable de l'*Espace rencontre avec l'œuvre d'art* (EROA) du collège, l'un des 38 du genre - 50 à la rentrée prochaine - dans les collèges et lycées du Nord Pas-de-Calais. Inauguré en 1996 par une exposition consacrée à Ben, l'Eroa du collège Boris Vian accueille, à partir de la mi-mai, des œuvres de Panamarenko.

Michel Ruelland n'a jamais cru pouvoir mener à bien sa mission de professeur d'arts plastiques en se contentant de diapositives ou de documents vidéo, et d'un "enseignement désincarné auquel manquent la dimension matérielle des œuvres et la dimension humaine de l'artiste".

Professeur au lycée Jules Verne de Grande-Sainte, il contourne une première fois la difficulté en emmenant régulièrement ses élèves voir des expositions, à la Galerie de l'ancienne poste de Calais, au musée d'art contemporain de Dunkerque ou au musée de Villeneuve d'Asq. "C'est mieux que rien, c'est aussi très frustrant. Parce qu'on ne peut emmener qu'une partie des élèves - et ce sont évident les moins "difficiles" qui sont le plus souvent du voyage -, parce qu'on est soumis aux hasards des sollicitations extérieures et parce qu'il n'y a pas d'autre contact avec les lieux visités".

La première expérience qui ressemble un peu à ce qu'il veut faire est réalisée par un professeur de technologie proche d'un certain nombre d'artistes locaux qu'il avait réussi à faire venir dans l'établissement alors que leurs œuvres étaient présentées pendant un mois dans une salle généralement employée pour la cantine et les permanences.

"Même si certains artistes ne me séduisaient guère, j'avais trouvé l'expérience intéressante et cela m'a donné envie d'essayer en arrivant ici, en 1984."

Ce sont d'abord des artistes locaux. Puis, en 1991, l'académie, en lien avec le Fonds régional d'art contemporain, met en place l'opération *Des élèves à l'œuvre*, en proposant aux établissements d'accueillir une œuvre pendant un mois. Michel Ruelland qui vient de découvrir Roman Opalka, cet artiste d'origine polonaise dont la problématique est de peindre le temps qui passe, qui a un jour recouvert une toile noire de chiffres blancs, de 1 à 35 732 et n'a jamais arrêté depuis.

Il obtient l'une de ses œuvres, *Le détail*, qui reste dix jours dans la salle d'arts plastiques et fait l'objet d'un travail avec les élèves auxquels Opalka vient rendre visite quelques temps plus tard. C'était en avril 1994 et ce fut l'expérience fondatrice de l'Eroa.



Sérigraphie de Ben
réalisée pour la galerie
Baudoin Lebon,
prêt de l'Artothèque
municipale de
Saint-Pol-sur-Mer.

L'initiative de ces Eroa viendra l'année suivante de l'inspecteur d'arts plastiques de l'académie, Michel Pryn. Il s'agit de proposer aux collèges et lycées de se doter d'un espace d'accueil d'œuvres contemporaines autour d'un projet pédagogique. Le cahier des charges défini avec la Drac et un comité de pilotage comprenant les administrations et les professionnels est complexe et exigeant : priorité aux établissements dans les zones urbaines sensibles ou rurales, éloignées des équipements culturels, projets pédagogiques impliquant des enseignants d'autres disciplines, obligation de rayonner sur la communauté scolaire environnante et de toucher les familles et la population du quartier...

un homme, un lieu

Avec les Eroa les structures culturelles ne sont pas exonérées d'un travail dans ce domaine. Au contraire. Aujourd'hui, trois Frac sont partenaires de l'opération aux côtés de galeries.... Une trentaine de structures, autant de points ressource pour les établissements scolaires mais sans exclusive.

Michel Ruelland et le collège Boris Vian, situé dans un quartier où le taux de chômage est situé entre 20 et 30 %, sont évidemment candidats. Leur projet est retenu. Les 73 000 F nécessaires à l'aménagement d'une salle de classe sont pris en charge par la Drac, le Conseil général et le collège.

L'Espace accueille sa première exposition avec des œuvres de Ben. Ensuite, ce sera Bertrand Gadenne, le photographe Philippe Bazin, et à partir de mai, Panamarenko et ses drôles de machines, exposition réalisée en partenariat avec une galerie belge. L'occasion aussi de travaux avec le professeur de physique et le professeur de lettres, Edith Bier, présente sur tous les projets, autour de la fiction, la science-fiction, l'utopie, l'énergie, le rêve et la réalité...

Et, comme toujours depuis Opalka, les élèves de la section spécialisée seront là. "Avec Opalka, c'était sans doute leur premier contact avec le collège. Pourtant, ce ne sont pas les moins intéressants en face des œuvres. C'est d'ailleurs ce qui me passionne le plus dans cette expérience, de voir des élèves que l'on dit a-scolaires ou en difficulté se montrer les plus sensibles et les plus réceptifs. Récemment, avec l'exposition de Philippe Bazin, un élève qui a des problèmes familiaux depuis sa naissance, toujours en situation d'échec et de violence, a été génial. Il a ressenti les choses au quart de tour. Philippe Bazin a été époustoufflé de son intelligence. Je l'ai dit à l'élève qui s'est senti évidemment très valorisé et c'est ce dont les enfants en rupture ont besoin : reprendre confiance en eux. C'est un aspect qui m'intéresse beaucoup, celui de cette porte ouverte à ceux qui ne sont pas valorisés ailleurs et qui peuvent là faire montre de leur sensibilité et de leur intelligence des choses", explique Michel Ruelland. "C'est même la dernière chose qui raccroche certains élèves au collège", ajoute Bruno Boulainghien, principal-adjoint du collège, qui considère Michel Ruelland et son travail comme un des piliers de l'établissement.

Comme d'habitude aussi, les familles des élèves seront là, accueillies pendant deux week-ends. *Ouverture toujours* : un maître mot du projet et l'un des mots préférés de Michel Ruelland.

Rens : Collège Boris Vian, Michel Ruelland, 03.28.24.90.50 ; coordination EROA, Rectorat, Angèle Mayeux, 03.20.15.62.48.



panorama



Les principales manifestations de l'année du Japon en France

□ Le Japon à Paris

Une programmation spécifiquement japonaise sera proposée au Centre Georges Pompidou (cinéma, exposition Kusho Kurokawa, Nô), à l'Institut français d'architecture (exposition Itsuko Hasegawa), salle Pleyel (Saito Kinen), à l'auditorium des Halles (*J'Asie*), à la Maison des cultures du monde (*Néo-japonnesque 97*), au musée départemental Albert Kahn (jardins japonais), à la Maison de la culture du Japon (Bando Tamasaburo, sommet culturel franco-japonais) et au musée Guimet (pavillon d'or du Horyu-ji).

□ Le festival d'automne

Cette année le festival se consacre exclusivement à l'expression artistique japonaise Bunraku, Nô, Kabuki...

□ Le Japon en régions

De nombreuses municipalités, établissements culturels et festivals seront à l'heure nippone : le musée des Beaux-arts et d'archéologie de Besançon (les Ainou), le festival de Saint-Florent-le-Vieil, Strasbourg en collaboration avec le Conseil de l'Europe et l'Unesco (séminaire *Le paysage dans l'espace urbain*, exposition, performance de Suzuki Akio), le musée des tissus de Lyon (cérémonie du thé), le festival *Montpellier danse*, la fête des échanges du Havre, l'école des Beaux-arts d'Aix-en-Provence, l'institut international de la marionnette de Charleville-Mézières, le Carré Saint-Vincent d'Orléans (cinéma), le festival des trois continents de Nantes.

un colloque

d'architecture

sera organisé autour de

trois thèmes : la ville,

l'écriture architecturale et

les nouvelles technologies.

Il réunira des architectes

japonais et français et

se déroulera en

novembre 1997 à

la Maison du Japon.

Commissaire :

Marc Bourdier, architecte,

professeur à l'École

d'architecture de Paris la

Villette, spécialiste du Japon.

Rens : Dai, Bruno Favel

01.40.15.37.09.

l'année du Japon en France

Elle a été présentée au cours d'une conférence de presse le 24 avril, au ministère de la Culture. Stéphane Martin, directeur de cabinet de Philippe Douste-Blazy, a reçu les journalistes en compagnie de l'ambassadeur du Japon. Son discours a abordé les thèmes suivants :

"L'année du Japon en France s'inscrit dans la politique d'accueil et de promotion des cultures étrangères, qui représentent une mission essentielle du ministère de la Culture, exercée en étroite partenariat avec le ministère des Affaires étrangères. Cette mission répond à la nécessité du dialogue et de la confrontation entre les cultures. Cette confrontation qui, pour André Malraux, est à la base même de la notion de culture. (...)

Elle s'intègre d'autre part dans le renouveau spectaculaire des relations franco-japonaises qui est clairement voulu par le Président de la République, comme par nos partenaires japonais. Ce renouveau s'est concrétisé tout récemment par la signature, lors de la visite du Président de la République au Japon en novembre dernier, d'un plan d'action ambitieux : *France-Japon : vingt actions pour l'an 2000*, ensemble de mesures destinées à développer la coopération entre nos deux pays, dans des domaines aussi variés que la politique, l'économie, la science et la culture. (...)

Je voudrais enfin évoquer un événement auquel tient particulièrement le ministre de la Culture, et à la préparation duquel Philippe Douste-Blazy a voulu participer personnellement. Il a suggéré au Président de la République d'accompagner l'année du Japon en France et l'année de la France au Japon [qui aura lieu dès 1988-1999] par une mesure exceptionnelle, d'ordre symbolique : *un échange de chefs-d'œuvre*. (...) L'an prochain, *La liberté guidant le peuple* de Delacroix ira au Japon. Nous ne pouvons qu'être touchés par ce choix des Japonais, qui continuent naturellement de voir dans la France le pays de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. Et dès cette année, le Japon nous confiera l'un de ses plus grands chefs-d'œuvre, une statue en bois du VII^e siècle, une sculpture de la déesse Kudara Kannon en provenance du sanctuaire de Nara, qui sera exposée au Louvre."

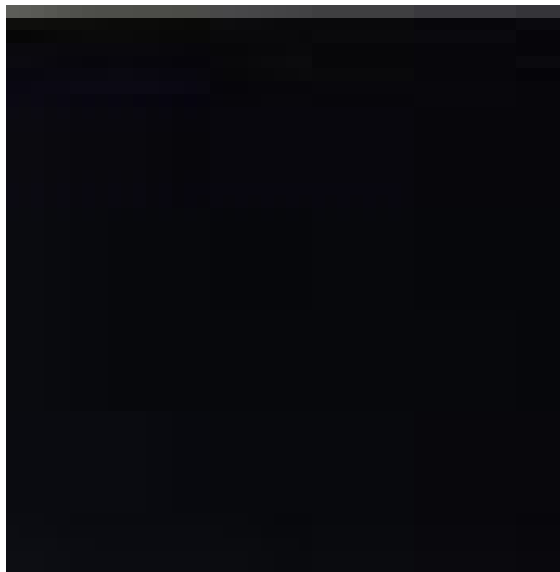


Photo R. Davies

L'année du Japon en France - contacts

Dai :

- Bruno Favel, chargé de

mission pour l'Asie et

l'Océanie, 01.40.15.37.10.

Fax : 01.40.15.37.40.

- Laurent Maillaud, chargé

de mission pour la

communication,

01.40.15.37.56.

Fax : 01.40.15.37.60.

La Maison de la culture du Japon à Paris

Elle sera inaugurée par Jacques Chirac et son Altesse impériale la princesse Sayako, le 13 mai.

La Maison de la culture du Japon, entend constituer un lieu vivant de rencontres, de débats et de manifestations pluridisciplinaires. Elle mettra en valeur toutes les facettes de la créativité et de la tradition culturelle japonaise, à destination du public français et de tous les amateurs internationaux de passage à Paris et sensibles à cette culture et, plus généralement, à la culture asiatique.

Ce nouveau lieu culturel a pour objectif : de proposer un espace de documentation diversifié sur le pays ; de mettre en œuvre de multiples manifestations consacrées aux formes les plus variées de la culture japonaise (peinture, mode, musique, formes d'art traditionnel ...) ; de permettre d'identifier cet espace comme un lieu de rencontres et de débats ouverts sur le monde moderne et les grands problèmes de société qui gouvernent notre planète.

La présidence de la Maison de la culture du Japon en France a été confiée à Hisanori Isomura, ancien directeur général de la Nhk (radiodiffusion et télévision japonaise de service public).

Sur une surface totale de près de 7000 m², environ 4500 m² seront ouverts au public, sur plusieurs niveaux.

Rens : Caroline Muscat, 01.44.37.95.13.

Maquette. Maison de la culture du Japon à Paris.

Kenneth Armstrong, concepteur du bâtiment,

ses coéquipiers Masayuki Yamanaka et Jenifer Smith.

le programme *Courants*

Cette année encore, le Département des affaires internationales invite dans le cadre de ses programmes *Courants* de nombreux professionnels étrangers travaillant dans les domaines de la gestion et de l'administration culturelle. Ces différents programmes de formation ont été réorganisés afin de mieux s'adapter aux besoins de nos partenaires : la distinction par zone géographique (*Courants d'Est*, *Courants du Mékong*, *Courants d'Amérique latine*) a disparu. Le terme de *Courants* recouvre désormais trois types de stage : les *séjours culture*, les *stages de formation professionnelle*, et la *Formation internationale culture*. Tous sont ouverts aux professionnels francophones d'Amérique latine et centrale, d'Europe centrale et orientale, des pays du pourtour méditerranéen, du Proche et de l'Extrême-Orient (zones auxquelles il faut ajouter les pays de l'Union européenne pour les *stages de formation professionnelle* et l'Afrique pour la *Formation Internationale culture*).

Ce programme est mis en place en liaison avec les autres directions du ministère de la Culture et les Drac. Il bénéficie du soutien de plusieurs autres directions du ministère de la Culture, de la Ville de Paris, de l'Afaa, de la Maison des Cultures du Monde, des services culturels des ambassades, ainsi que des instituts et centres culturels français à l'étranger.

Les séjours culture

Les *séjours culture* s'adressent à des professionnels étrangers désireux de découvrir les méthodes françaises d'administration culturelle, et de développer des liens privilégiés avec les professionnels français. Pour chacun des participants est organisé un séjour à la carte de quatre semaines auprès d'institutions culturelles correspondant à son domaine d'activité. Parmi les lieux d'accueil qui ouvrent leurs portes à ces partenaires invités, figurent des théâtres, des opéras, des musées, des chaînes de télévision, des directions centrales ou régionales du ministère de la Culture, des centres d'art contemporain, des collectivités territoriales, des bibliothèques, des services culturels, etc.

Cette formation a pour but de faciliter la mise en réseau des institutions étrangères avec leurs homologues français.

Deux sessions sont prévues en 1997, qui accueilleront chacune une cinquantaine de personnes : la première au printemps (sélection achevée), la seconde à l'automne (réception des dossiers par les ambassades de France à l'étranger jusqu'au 30 mai prochain).

Séjours culture : 1^{re} session, 27 mai - 26 juin ;
2^e session, 12 novembre - 10 décembre.

Les stages de formation professionnelle

Ils répondent à une autre exigence : proposer une formation intensive et de très haut niveau, concentrée sur deux semaines. Le contenu pédagogique est confié à des établissements renommés. Il s'agit, pour 1997 :

- de l'Ecole nationale du patrimoine pour le stage gestion du patrimoine architectural et urbain (du 21 avril au 2 mai) ;
- de l'Institut de formation des Bibliothécaires pour le stage organisation du travail et conduite de projets en bibliothèque (du 24 novembre au 5 décembre) ;
- de l'Agence Rhône-Alpes de services aux entreprises culturelles, pour le développement culturel et la gestion de projets (automne 1997) ;
- de l'université Paris IX - Dauphine pour le financement et l'économie de la culture (automne 1997) ;

Panorama

□ de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble pour les politiques de la culture et leur administration (automne 1997).

Cette formule très spécialisée permet, pour chaque thème traité, de nourrir une réflexion approfondie sur la politique menée en France par l'Etat et les collectivités territoriales.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés aux ambassades de France à l'étranger avant le 15 mai 1997, excepté pour le stage patrimoine architectural et urbain, dont la sélection est déjà achevée.

Stage de formation professionnelle : stage Arsec, 15 - 26 septembre ; stage Observatoire des politiques culturelles, 22 septembre - 3 octobre ; stage Institut de formation des bibliothécaires, 24 novembre - 5 décembre ; stage Dauphine, 12 - 23 janvier.

Rens : Dai, Maria Pidner, 01.40.15.37.23.

La Formation internationale culture (Fic)

La sixième session de la Fic s'achèvera en juillet, au festival d'Avignon. Comme chaque année, elle rassemble une quinzaine de professionnels issus du secteur culturel et artistique, venant de toutes les régions du monde, et notamment de pays engagés dans une réflexion sur la définition et la mise en œuvre de leurs politiques culturelles ou en reconversion plus radicale dans le passage obligé des institutions publiques à l'économie de marché. En 1997, les participants viennent du Brésil, de Bulgarie, du Cap Vert, de Chine, de Colombie, de Croatie, de Géorgie, de Hongrie, du Maroc, du Mexique, de la République tchèque, de Tunisie, d'Ukraine et du Venezuela.

L'objectif de cette formation est d'apporter à ces décideurs étrangers les connaissances générales et les outils d'analyse nécessaires à la conception de produits culturels, à la détermination de stratégies et à l'élaboration de politiques culturelles. Ayant pour cadre commun de référence la langue française, ils étudient principalement le cas de la France, qu'ils mettent en perspective avec leurs expériences.

Le programme se construit autour de deux pôles :

- une recherche personnelle dans le cadre universitaire, liée à la préparation du Dess *Politiques culturelles et action artistique-option "internationale"*, délivré par l'Université de Bourgogne.

- une réflexion sur la comparaison des savoir-faire et la problématique des politiques culturelles.

Une centaine de décideurs culturels a déjà été accueillie depuis 1991, créant ainsi un réseau de professionnels à travers le monde, soucieux de conserver leurs liens avec la France, et de développer entre eux de nouveaux échanges culturels.

La Fic, mise en œuvre sous l'égide de la Commission française de l'Unesco, est financée par le ministère de la Culture (Dai et Ddf). Elle bénéficie du soutien de l'Unesco, ainsi que de celui du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Coopération via les ambassades de France à l'étranger.

Rens : Brigitte Remer, 01.42.71.90.19.

.....

Entretien avec Shifra Intrator, conseiller culturel auprès de l'Ambassade d'Israël en France. Shifra Intrator a fait partie de la promotion 1993-94 de la *Formation internationale culture*. Elle était alors directrice du Centre culturel à l'université de Tel-Aviv et responsable d'expositions et de manifestations culturelles au musée de cette ville.

.....

A l'époque, quelles sont les raisons qui vous ont poussée à venir en France dans le cadre du programme Formation internationale culture ?

Depuis plusieurs années, s'il est un phénomène à prendre en compte, c'est bien la professionnalisation des responsables d'institutions culturelles. Dans notre pays, ce type de formation n'existe pas vraiment, même si la vie artistique est intense et complexe en Israël. Lorsqu'on exerce des responsabilités culturelles, il importe de connaître les deux aspects de cette fonction : celui d'un gestionnaire (financier et économique) et celui d'un directeur artistique.

La formation que j'ai reçue en France m'a permis d'aborder un certain nombre de questions très intéressantes concernant les politiques culturelles, le financement de la culture, les intermittents du spectacle, les droits d'auteur, et m'a donné à penser que je pourrais ensuite utiliser en Israël ce capital de connaissance.

Dans notre pays, la politique culturelle ne relève pas de l'Etat. Par exemple, on travaille beaucoup, pour monter nos manifestations, avec le soutien du mécénat privé. Comparer les systèmes m'a semblé indispensable car je me suis rendue compte qu'il existait sans doute des dispositifs à prendre chez l'un comme chez l'autre. Ces comparaisons m'ont aidé à réfléchir sur un éventuel programme de même type, à utiliser et à adapter en Israël.

Quels ont été les bénéfices de votre séjour en France ?

En revenant à Paris en tant que conseiller culturel, la formation que j'avais suivie m'a tout de suite permis

d'être "opérationnelle", parce que je connaissais tout le champ culturel de votre pays et que je pouvais identifier les principaux interlocuteurs et partenaires français.

Les bénéficiaires se sont essentiellement situés à deux niveaux :

- sur un plan professionnel, la diversité des séminaires suivis, très spécialisés, touchant les divers domaines artistiques et culturels (patrimoine, spectacle vivant, industries culturelles, nouvelles technologies, droit de la culture, gestion des institutions culturelles, etc.), m'a offert un cadre de travail dans lequel j'ai pu insérer mes références culturelles.

Lorsque j'étais en France, j'ai eu la chance, en vivant à Paris, de percevoir toute la diversité de l'offre culturelle et de m'enrichir au contact de multiples disciplines qui, au départ, n'étaient pas forcément les miennes, ou que je connaissais moins bien.

- sur un plan personnel, cette formation a très avantageusement élargi mon univers car notre promotion comportait, comme chaque année, une quinzaine de cadres culturels venus de tous les continents. Ainsi, j'ai appris à me familiariser avec d'autres cultures, d'autres expériences culturelles, d'autres problèmes politiques et économiques. Ce travail commun pendant dix mois, les voyages d'étude, furent d'extraordinaires moments, débouchant parfois sur quelques tensions mais donnant lieu à des échanges d'une grande qualité et d'une grande force. Chaque pays a maintenant un visage et j'ai gardé des liens avec les responsables culturels rencontrés lors de cette formation.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Depuis que j'exerce les fonctions de conseiller culturel à l'ambassade d'Israël, j'ai déjà mis en place un certain nombre de manifestations israéliennes en France dans les domaines du théâtre, de la danse, du cinéma, de la musique, proposé des projets très diversifiés : courts-métrages israéliens au Festival méditerranéen du cinéma de Montpellier, programmation des compagnies de danse (*Batsheva* et *Liat Dror Nir* et *Ben Gal* au Théâtre de la Ville), stand israélien au Salon du livre, ou encore organisation de trois nuits de musique juive dans le cadre de l'édition 1996 de *Paris Quartiers d'Été*.

La future *Saison israélienne* en France, prévue à partir de la rentrée 1998 (cf. Lettre d'info n°6 et rencontre de Philippe Douste-Blazy avec son homologue israélien), devrait permettre de faire mieux connaître en France les multiples formes de notre culture. Le rapprochement des peuples passe aussi - et peut-être d'abord - par le lien culturel et artistique. J'espère y contribuer.



les archives des présidents de la IV^e et de la V^e République

L'usage a longtemps laissé les présidents de la République, les membres du gouvernement et leurs collaborateurs, disposer librement de leurs archives à la fin de leurs fonctions. En l'absence de toute règle en la matière, la plupart ont été dispersées ou détruites. Le *Guide des papiers des ministres et secrétaires d'Etat de 1871 à 1974*, publié en 1984 par C. Bonnazi et F. Pourcellet, témoigne des efforts réalisés par la section des fonds d'origine privée des Archives nationales pour localiser ces fonds et les sauvegarder. Les papiers de huit présidents de la III^e République sur quatorze ont fait l'objet d'un dépôt privé aux Archives nationales, mais ils présentent généralement un caractère très fragmentaire. Quelques dizaines de dossiers provenant des services de la Présidence de la République constituent la série 3 AG.

Les fonds de la IV^e République ont moins souffert. Les archives des services et organes de la Présidence (Secrétariat général militaire, Haut Conseil de l'Union française, Conseil supérieur de la Magistrature) sont parvenues intégralement. Des dossiers du Secrétariat général de la Présidence et du Cabinet ont été également conservés mais ils concernent principalement la présidence de René Coty. L'ensemble s'élève à 633 cartons conservés dans la série 4 AG.

Vincent Auriol avait une conception très personnelle des archives qui l'a amené à constituer des dossiers documentaires de pièces destinées à étayer son journal : doubles de procès-verbaux du Conseil des ministres et du Comité de la Défense nationale, télégrammes diplomatiques, notes de ses collaborateurs, etc. Il les a conservés à la fin de son mandat et sa famille les a déposés à titre privé à la Fondation nationale des Sciences politiques en 1970. Ils ont été remis aux Archives en 1991 et constituent la série 552 AP.

La famille de René Coty conserve de la correspondance et de la documentation ainsi que son journal intime.

La place prééminente qu'occupe le Président de la République dans les institutions de la V^e république et l'augmentation du nombre de ses collaborateurs ont posé la question des archives en des termes différents.

Le général de Gaulle s'était préoccupé dès 1945 de la sauvegarde de ses papiers dont il avait confié la responsabilité à un conservateur de la Bibliothèque nationale qui l'a suivi à l'Élysée en 1959 et a assuré la conservation de ses dossiers. Conformément à sa volonté, les archives relatives à ses activités furent déposées après sa mort aux Archives nationales à titre privé par l'amiral de Gaulle. Elles représentent 1200 cartons de la série 5 AG 1 auxquels se sont ajoutés par la suite 897 cartons en provenance des différents services de la Présidence.

Georges Pompidou n'avait pas pris de dispositions particulières pour ses archives ; elles ont fait l'objet d'un petit dépôt privé en 1974, complété ensuite par les dossiers recueillis auprès de ses anciens collaborateurs par l'Association Georges Pompidou. L'ensemble représente avec les archives des services de la Présidence plus de 1000 cartons conservés dans la série 5 AG 2. L'inventaire en a été publié en 1996.

Les Archives nationales conservent également le fonds du Secrétariat général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches, créé en 1959 et supprimé en 1974. Ce fonds comprend 3284 dossiers.

Le président Valéry Giscard d'Estaing est le premier à avoir instauré des règles destinées à assurer la constitution régulière des archives présidentielles, définies comme l'ensemble des documents produits et reçus par le président et ses collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions, et à avoir eu recours à un conservateur des Archives nationales. Conformément aux dispositions du contrat qu'il a signé en 1979 avec le ministre de la Culture, ce fonds a été transféré directement de l'Élysée aux Archives nationales en mai 1981. Le Président s'en est réservé la disposition pendant 30 ans. Après ce délai, le fonds deviendra propriété de l'État. L'ensemble représente 4000 cartons, dont 178 contiennent la série des originaux des notes soumises quotidiennement au Président et annotées de sa main. Les archives des services de l'Élysée sont venues ensuite rejoindre ce fonds conservé dans la série 5 AG 3.

François Mitterrand s'est intéressé à la conservation de ses archives dès juin 1981. Des notes de service ont précisé à plusieurs reprises la définition des archives présidentielles distinguées des archives personnelles et ses collaborateurs se sont engagés par écrit à remettre aux Archives la totalité de leurs dossiers au moment de leur départ. Les archives présidentielles ont été remises aux Archives nationales en mai 1995, conformément aux dispositions du protocole que le président Mitterrand avait signé avec le ministre de la Culture en 1984 et amendé en 1995. Elles représentent 13000 cartons en provenance de 179 collaborateurs.

Les archives des anciens présidents sont communicables dans les conditions prévues par l'article 1^{er} du décret 70-1038 du 3 décembre 1979 relatif à la communication des

documents d'archives publiques, c'est-à-dire à l'expiration d'un délai de 60 ans. Les dérogations sont accordées par le directeur des Archives de France qui statue après accord de l'ancien président ou de son mandataire.

Deux fondations reconnues d'intérêt public ont été créées pour perpétuer le souvenir d'anciens présidents et faire connaître leur action : la Fondation Charles de Gaulle et l'Institut François Mitterrand. La première conserve des dossiers documentaires sur les activités du général et les archives du RPF. La seconde détient les archives personnelles de François Mitterrand et elle a commencé à recueillir auprès de ses amis des documents relatifs à ses activités politiques antérieures à son élection à la magistrature suprême.

Rens : Archives nationales, Rosine Cleyet-Michaud, 01.40.27.67.04.

église Saint-Louis-en-l'Île à Paris

Implantation d'un orgue de style baroque allemand

L'édification de l'église Saint-Louis-en-l'Île, confiée à l'architecte François Le Vau, débuta en 1664. À la mort de Le Vau en 1676, le chœur avec son déambulatoire et ses chapelles était à peine terminé. Les travaux furent alors confiés à Gabriel Le Duc puis, après le décès de ce dernier en 1704, à plusieurs architectes qui achevèrent ce monument en 1726.

L'église fut fermée en 1791 et vendue en 1798 comme bien national. La Ville de Paris la racheta en 1817. Elle fut restaurée en 1864 puis de 1879 à 1884.

De l'orgue primitif confectionné par le facteur Lesclap, le menuisier Lechien et le sculpteur Marchandon, il ne reste aujourd'hui qu'une esquisse : cet instrument périt dans la tourmente révolutionnaire, ses tuyaux ayant même été fondus pour confectionner des balles.

Ce n'est qu'en 1888 que l'abbé Bossuet, curé de la paroisse, fit exécuter à ses frais l'actuel buffet d'orgue. Faute de moyens, cette structure n'abrita tout d'abord qu'un modeste instrument de 15 jeux dû au facteur Merklin, qui fut remplacé en 1923 par un orgue de 34 jeux installé par le facteur Charles Mutin, non protégé au titre des monuments historiques.

En 1976, soucieuse de restaurer et d'améliorer l'instrument, la Ville fit mener des études qui conclurent à un coût élevé de cette double opération. Dès lors, le propriétaire s'orienta vers le remplacement de l'orgue en place par un instrument de facture allemande qui permettrait de satisfaire au mieux les aspirations d'un large public amateur des œuvres de Jean-Sébastien Bach et, d'une manière générale, du répertoire de cette époque (Buxtehude, Sweelinck, Scheidt, Boehm, Lübeck). La conception de ce nouvel instrument fut confiée au facteur Jürgen Ahrend.

La commission supérieure des monuments historiques a approuvé le projet de buffet d'orgue établi par J. Ahrend sous réserve qu'une délégation de la commission assiste le facteur dans l'exécution des ornements et la mise en décor du buffet afin d'assurer son intégration esthétique à l'architecture intérieure de l'église ■

Projet Aquarelle (suite)

Depuis le début de l'année 1997, le projet *Aquarelle* a fait l'objet de deux séminaires, auxquels participait la Direction du patrimoine. Le premier portait sur la norme *Sgml*, langage de balisage des documents électroniques ; le second, sur les "métadatas", autrement dit les modalités d'indexation à mettre en œuvre sur le Web pour mieux accéder aux serveurs d'information et aux documents qui s'y trouvent.

Ces séminaires ont permis des échanges de points de vue avec les institutions culturelles comme l'Istituto centrale per il catalogo e la documentazione (Rome), la Royal Commission on the Historical Monuments of England, le service archéologique de l'Université de York, le musée Bénaki d'Athènes, le ministère grec de la Culture, plusieurs représentants de musées britanniques dont le British Museum et le Victoria and Albert Museum et des entreprises et laboratoires de recherche de pointe dans le multimedia et le réseau.

Rens : Dp, Olivier Toche, 01.40.15.76.20.

Le programme *Aquarelle*, engagé en 1995, est un programme européen financé à 50% par la Commission européenne (DG XIII). Il se déroule sur trois ans et doit aboutir à la production d'une maquette d'interconnexions de bases de données. Ainsi un utilisateur pourra formuler une requête dans la langue de son choix et sera aiguillé vers un ensemble de bases de données de différents pays qui répondent à sa demande.

expositions

Léon Gambetta, un saint pour la République

Après sa présentation à la maison de Gambetta à Sèvres, l'exposition va être reprise dans la crypte du Panthéon, où repose le cœur de Gambetta.

Née d'une collaboration entre la Caisse nationale des monuments historiques et des sites et le Conseil général des Hauts-de-Seine, cette exposition présente de nombreux originaux, souvent inédits, prêtés par les Archives départementales des Hauts-de-Seine. Elle rassemble notamment une centaine de documents et d'objets évoquant les circonstances de la mort de Léon Gambetta, sa destinée posthume et sa place dans l'hagiographie républicaine.

Panthéon - 6 mai - 11 novembre 1997. Catalogue, ill., 136 p.

Pouvoirs de l'image ?

Le 15 mai s'ouvrent plusieurs expositions au Centre national de la photographie, rassemblant des artistes qui interrogent chacun à leur manière le pouvoir de l'image, et l'image du pouvoir. Carl de Keyser (*Tableaux de l'histoire*) est à la périphérie d'un événement central, la sacralisation médiatique du pouvoir. Anthony Hernandez (*Paysages pour les sans-abris*) est sur les traces de ceux qui vivent dans les marges du pouvoir réel. Pascal Convert, lui, se place au cœur même du dispositif du pouvoir aujourd'hui, la télévision, en s'intéressant aux images non diffusées, notamment celles de la guerre. Enfin Sam Samore (*dans l'atelier*), plus éloigné des questions du pouvoir, analyse la manière dont le cinéma raconte notre vision du réel, l'image de nous-mêmes et nos relations de séduction avec autrui.

Cnp, jusqu'au 11 août 1997 (sauf exposition Sam Samore jusqu'au 9 juin 1997). Hôtel de Rothschild, 11 rue Berryer, 75008 Paris, 01.53.7612.32.

La vie aménagée

L'exposition est organisée à l'occasion du 250^e anniversaire de l'École nationale des Ponts et Chaussées, doyenne des écoles d'ingénieurs du monde entier et sera l'occasion de montrer au grand public de nombreux documents originaux et peu

connus -maquettes, tableaux, lavis, dessins. Cette exposition illustre la manière dont le territoire a été modelé dans la longue durée par le travail technique de l'ingénieur. Jouant avec le cadre historique de l'Hôtel de Rohan, la scénographie met en avant les différentes métaphores de l'imaginaire aménageur, c'est à dire le territoire jardin (XVIII^e siècle), le territoire machine (XIX^e siècle), le territoire plan (1930-1960) et le territoire structure (1960 à nos jours).

L'œuvre des ingénieurs des Ponts et Chaussées, 1747-1997, du 25 avril au 31 juillet 1997 à l'Hôtel de Rohan, Centre historique des Archives nationales

Rens : Lionel Prévot, 01.40.27.62.10.

Vivre au bord du Danube, il y a 6 500 ans

Situé sur la rive droite d'un bras du Danube, à environ 70 km de la Mer Noire, le tell néolithique et chalcolithique d'Hírsova constitue, par sa richesse, un site protohistorique de référence pour toute l'Europe du sud-est. Depuis 4 ans, le chantier du tell fait l'objet d'une collaboration entre archéologues français et roumains.

Vivre au bord du Danube, il y a 6 500 ans présente un aperçu de la vie quotidienne dans cette région il y a six millénaires, ainsi que le cadre méthodologique franco-roumain qui a présidé à la recherche. L'exposition, totalement bilingue, est construite sur le principe d'un diptyque :

- les différentes facettes de la recherche effectuée sur le tell d'Hírsova,
- les aspects de la vie quotidienne de la culture Gumelnita (brillante civilisation du chalcolithique) à partir de thèmes élémentaires et universels : habiter, se nourrir, la maîtrise des arts du feu, les relations avec les autres, de l'image à l'imaginaire...

L'exposition est composée de documents iconographiques et de 180 objets issus des fouilles, dont un ensemble imposant de vases en céramique qui témoigne des prouesses techniques et esthétiques des artisans de l'époque.

Vivre au bord du Danube, il y a 6 500 ans constitue l'un des résultats de la politique de coopération engagée par les ministères de la Culture français et roumain. Le chantier pilote d'Hírsova, conduit par le musée national d'histoire de Roumanie et la Direction du patrimoine a ainsi pour objectif de renforcer la formation de jeunes archéologues roumains. Ces derniers sont, dans le cadre de cette opération, initiés aux méthodes de fouilles et d'enregistrement de données spécialement conçues pour être adaptées à la complexité du site. Par ailleurs, le recours aux disciplines des sciences de la terre et de la nature appliquées à l'archéologie (palynologie, sédimentologie...) est désormais développé au sein d'un laboratoire national de recherches pluridisciplinaires récemment créé dans le musée national d'histoire de Roumanie.

16 mai - 9 juin 1997. Musée de l'Homme, 17 place du Trocadéro, 75016 Paris, 01.44.05.72.00.

Cette exposition, présentée à Bucarest et Constanta, sera proposée au musée de Préhistoire d'Ile-de-France de Nemours (29 juin - 12 octobre) et au Muséum d'histoire naturelle d'Orléans (5 décembre - 21 février).

Catalogue : ouvrage collectif coordonné par Dragomir Popovici et Yannick Rialland, Editions du Patrimoine, ill. en coul., plans, 64 p., 40 francs. Librairie du Patrimoine : 01.44.61.21.75.

publications

Rose Valland, *Le Front de l'art*

A l'occasion des présentations des œuvres récupérées après la Seconde Guerre mondiale et confiées à la garde de la Direction des musées de France, la Réunion des musées nationaux réédite *Le Front de l'art*. Paru en 1961, ce livre était épuisé.

L'auteur, Rose Valland, fut chargée dès octobre 1940, de rester à son poste au Jeu de Paume, où venait de s'installer l'Einsatzstab du Reichsleiter Rosenberg (Err), c'est-à-dire le principal service allemand chargé des spoliations. Elle y resta jusqu'à la Libération, exerçant au péril de sa vie la surveillance dont elle avait été chargée. Prenant tous les risques, elle parvint à conserver son poste et poursuivre son activité clandestine.

Rose Valland réussit à tenir secrètement le registre de chaque vol et la destination de chaque objet volé.

Les renseignements obtenus parvenaient à Jacques Jaujard, directeur des musées nationaux, qui les transmet aux alliés, dès que Paris fut libéré, et à la Commission de récupération artistique qu'il avait créée. Ils furent ensuite transmis par Rose Valland elle-même à l'officier américain des Beaux-arts de l'armée Patton, dont les troupes paraissaient s'approcher plus rapidement que les autres des dépôts allemands d'œuvres d'art, ce qui permit de retrouver un grand nombre d'œuvres dans des caches allemandes (châteaux et mines de sel surtout) mais également d'éviter que ces endroits ne soient bombardés.

La réédition de ce livre est un hommage que la Dmf tenait à rendre à l'action de cette résistante exceptionnelle, ainsi qu'un rappel du combat mené par les musées pendant la dernière guerre, pour protéger le patrimoine public.

Rose Valland est décédée le 18 septembre 1980.

272 p., 24 ill. nb. 120 F. Rens : Rmn, Clémence Berg, 01.40.13.48.51. Fax : 01.40.13.48.61.

Le Goliath, guide des arts de la rue

Réalisé par le centre de ressources *Hors LesMurs*, cette 6^e édition recense tous les acteurs professionnels des arts de la rue. Pour la première fois, cet ouvrage

Pressigny

en Touraine

Le n° 47 de la collection

Cahiers du patrimoine est

consacré au Pressigny en

Touraine. De remarquables

constructions de toutes les

époques révèlent la présence

continue de l'homme :

épérons barrés gaulois,

donjons et forteresses

médiévales, châteaux de la

Renaissance, modestes

églises et somptueux édifices

culturels, habitat rural,

fermes édifiées autour de

leur noyau primitif daté des

XV^e et XVI^e siècles.

320 p., 390 F.

Rens : 01.40.15.75.81.

Vente : 01.44.61.21.75.

écouter, voir

comprend une partie donnant quelques repères sur le fonctionnement économique, administratif, la réglementation et la sécurité des pratiques artistiques concernées.

Le cirque fait désormais l'objet d'une édition distincte, *l'annuaire des arts de la piste* mais diffusée avec le *Goliath*. Cet annuaire propose un fichier d'artistes, de festival, de diffuseurs, d'écoles..., et une partie informations institutionnelles sur le dispositif mis en place par le ministère de la Culture en faveur des arts du cirque, la formation en France, la réglementation en matière de sécurité, etc.

Le Goliath, guide des arts de la rue 97-98, 256 p., 300 F (vendu avec l'annuaire). L'annuaire professionnel international des arts de la piste 1997-98, 198 p., 190 F (vendu seul).

Rens : Hors LesMurs, 01.46.69.96.96. Fax : 01.46.69.96.98.

Archéologie et histoire du Sinnamary du XVII^e au XX^e siècle. (Guyane) par Olivier Puaux et Michel Philippe

La construction par Edf du barrage de Petit Saut en Guyane a donné lieu à la première grande opération d'archéologie préventive (1990-1995) jamais conduite dans un département d'outre-mer (Guyane) dont l'histoire était jusqu'alors très mal connue. Ce volume présente, pour les quatre derniers siècles de notre ère, les résultats de ces recherches menées dans le bassin du Sinnamary. Fondée sur le dépouillement d'archives, de récits de voyageurs, de cartes anciennes et sur des prospections et fouilles archéologiques, cette étude apporte des éléments nouveaux sur l'histoire de cette partie de l'Amérique : la formation de la colonie aux XVII^e et XIII^e siècles, son peuplement, son économie et sa culture matérielle, le développement de l'industrie aurifère à partir du XIX^e siècle, la Guyane apparaît dès lors comme une "nouvelle Californie" ; le baigne du Saut Tigre créé en 1933 où des prisonniers politiques annamites travailleront jusqu'en 1944 à l'aménagement du territoire de l'Inini. L'ouvrage comprend en outre un important dictionnaire des toponymes qui constitue une base documentaire sans précédent.

Un second volume sera prochainement consacré aux sites amérindiens découverts au cours de cette même opération.

232 p. - prix de lancement : 220 F ; à partir du 30/09 : 250 F.

Recueil de textes juridiques, cinéma, télévision et vidéo

Ce recueil réunit le Code de l'industrie cinématographique et les textes pris pour son application, les textes relatifs au soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique, à l'industrie des programmes audiovisuels et à l'édition de vidéogrammes ainsi que les accords bilatéraux de coproduction.

On y trouve également la partie "Propriété littéraire et artistique" du Code de la propriété intellectuelle ; les lois sur la communication audiovisuelle et les principaux décrets y afférents, des extraits du Code général des impôts et des extraits du Traité de Rome ainsi que les directives communautaires et les conventions européennes intéressant le secteur.

Édité par le Cnc, à jour au 1^{er} novembre 1996. En vente : au Cnc, Bureau d'accueil (rdc), 12, rue de Lübeck, 75016 Paris, 280 F ttc ; par correspondance : Cnc - Services généraux - 12, rue de Lübeck, 75016 Paris.

A paraître en septembre, les

actes du colloque *Pillages et*

restitutions. Le destin des

œuvres d'art restées en

France pendant la Seconde

Guerre mondiale (17

novembre 1996).

Collection Dmf/Adam Biro.

Rens : Robert Fohr,

01.40.15.36.00 ; Guillaume

de la Broise, 01.40.15.36.11.

Guide des stages musiques et danses 1997

Le centre d'information musique et danse de la Cité de la musique propose son nouveau guide des stages d'été, d'avril à septembre 1997. Ce guide est complété par deux réactualisations recensant les stages pour le reste de l'année. Il présente plus de 4000 façons de faire de la musique ou de la danse en France ainsi que plusieurs centaines de stages à l'étranger.

Commande auprès de la Cité de la musique, 221 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris, 01.44.84.44.84. 80 F plus 21 F de frais d'envoi.

CONCOURS

Prix Afaa

Le *prix Afaa à la création d'emplois culturels à l'étranger* est attribué à cinq professionnels français qui prennent le risque de développer des projets culturels créateurs d'emplois au-delà des frontières. Créé en 1995, en liaison avec l'agence Emplois culturels internationaux (Eci), ce prix a pour objet d'apporter un soutien à l'emploi et à la mobilité des professionnels français de la culture, tout en exportant les savoir-faire nationaux. Les prix, d'un montant de 50000 F, sont affectés au financement des emplois créés par le projet. D'autres partenaires - entreprises françaises, organisations professionnelles, collectivités territoriales - sont invitées à s'associer au soutien des projets, soit financièrement, soit en apportant leur parrainage.

Les dossiers de candidature au prix Afaa doivent être déposés avant le 15 octobre 1997, soit à l'Afaa, 244 bd St-Germain, 75007 Paris, soit à l'Eci, 77 rue de Charonne, 75011 Paris, le jury se réunissant en novembre 1997.

Rens : Eci, 01.43.48.40.40. Fax : 01.43.48.60.06.

Construction des Grands ateliers de l'Isle d'Abeau

C'est la jeune équipe d'architectes Florence Lipsky et Pascal Rollet qui a été retenue par le jury réuni le 28 mars dernier (l'autre équipe en lice étant celle de Jean-Philippe Charon, Thierry Rampillon et Bruno Dumetier). Son projet, qui regroupe les différents volumes fonctionnels sous

écouter, voir

une nappe de polycarbonate autour d'une grande halle industrielle colle bien à l'esprit original du programme. Les Grands Ateliers sont en effet un lieu d'enseignement, de recherche et d'expérimentation partagé par six écoles d'architecture, trois écoles d'art, deux écoles d'ingénieurs et le Cstb (Centre scientifique et technique du bâtiment). L'ouverture de ce bâtiment, dont l'enveloppe financière globale est de 9,2 MF, est prévue au début de l'année 1999.

Prix Jean Vigo

Le prix Jean Vigo a été décerné à Thomas Bardinet pour son film *Soyons amis* (court métrage) et Bruno Dumont pour *La vie de Jésus* (long métrage).

Créé en 1951, contemporain de l'essor des ciné-clubs, le prix Jean Vigo n'est pas un prix de consécration mais un pari sur le talent. Sa vocation est d'encourager les nouveaux réalisateurs à poursuivre l'aventure cinématographique.

rencontres, festivals

9^e Mai du Livre d'Art

La vocation du *Mai du Livre d'Art* est de promouvoir les beaux ouvrages en dehors de leur période d'achat traditionnelle : les fêtes de fin d'année.

Cette année, 28 éditeurs présentent des ouvrages inédits qui seront vendus jusqu'au 30 juin à un prix de lancement de moins de 20 %. Deux cent vingt librairies, décorées aux couleurs du *Mai*, participeront à l'opération en France, Suisse, Belgique, et au Liban.

Pendant toute la durée du mois de mai, conférences, expositions, concours de vitrine, rencontres, débats, séances de signatures par les auteurs des nouveautés 97, seront organisées à travers la France.

Deux prix seront remis lors de la soirée de clôture le 19 juin à l'auditorium du Louvre : le Prix du *Mai des Libraires* et le Prix des lecteurs de *Beaux Arts Magazine*.

Le créateur Jean-Charles de Castelbajac a été choisi comme parrain chargé de défendre la cause des beaux livres.

Le ministère de la Culture (DII et Drac) apporte son concours à cette manifestation.

Rens : Adeline Boulanger, Centre national du livre, 53 rue de Verneuil, 75007 Paris, 01.49.54.68.53.

Catalogue des Editions du patrimoine

Le catalogue des nouveautés des Editions du Patrimoine est désormais disponible au 01.44.61.20.39.



Les éditions du patrimoine participent au neuvième *Mai du livre d'art*, avec l'ouvrage *Lisses et délices, chefs-d'oeuvre de la tapisserie de Henri IV à Louis XIV*, sous la direction de Bruno Saunier.

La publication prolonge l'exposition qui a été présentée au château de Chambord jusqu'en janvier

1997, avec une étude approfondie de dix-neuf tentures appartenant à l'Etat. Un éclairage est donné sur l'histoire de la tapisserie au dix-septième siècle et notamment sur l'influence de la grande peinture.

312 pages brochées, 336 illustrations noir et couleurs. Remise de 20% pendant le Mai du livre d'art : 268 F. En vente à la librairie du patrimoine, Hôtel de Sully, 62 rue saint-Antoine, 75004 Paris

Odysées 78

1^{ère} biennale de théâtre pour l'enfance et la jeunesse, conçue par *Heyoka*, centre dramatique national de Sartrouville. 6 créations, 60 villes concernées, 300 manifestations diverses (expositions, festival de films, lectures par des équipes d'acteurs locaux...). Joël Jouanneau a accepté la responsabilité artistique de cette première édition fondée exclusivement sur la création d'œuvres nouvelles (*Le diamant d'écume, La main bleue, Mille Sabords...*). Il a réuni Philippe Adrien, Claire Lasne, Olivier Maurin, Serge Richez et Gilberte Tsai.

Les manifestations ont lieu dans l'ensemble du département des Yvelines, jusqu'au 15 juin.

Rens : Heyoka à Sartrouville, 01.30.86.77.77.

37^e festival du film d'animation d'Annecy

Le festival international d'Annecy est aujourd'hui le lieu de rencontre privilégié de tous les intervenants de l'animation dans le monde, grâce à la synergie entre le festival et sa compétition axée sur le court métrage d'une part, le marché de programmes essentiellement télévisuels d'autre part.

Pour la première fois, cette année, les organisateurs mettent en place un *Carrefour de la création et de l'emploi* dont le but est de faciliter les rencontres entre les producteurs, distributeurs, diffuseurs à la recherche de talents, et les créateurs.

Ce 36^e festival s'ouvre au terme d'une année exceptionnelle pour la production en France. L'aide du Cnc aux dessins animés est en très forte progression. Elle a triplé de 1995 à 1996 (300 heures en 1996 contre 96 heures en 1995, la moyenne sur les années antérieures se situant aux alentours de 170 heures).

L'industrie nationale se développe également très fortement sur le plan international. Les producteurs français financent environ 30 % de leur budget par des apports étrangers (principalement en Europe et en Amérique du Nord). Le lancement des bouquets numériques accentuera encore cette internationalisation.

Anney 97 sera pour le Cnc l'occasion d'aborder ces sujets et notamment celui des chaînes thématiques jeunesse dont le succès est remarquable.

26 - 31 mai. Rens : Cica, 04.50.57.41.72.

10^e festival du premier roman

Une liste de tous les premiers romans francophones édités chaque année est établie. Soit 173 ouvrages pour 1997. Les auteurs sont inconnus en tant qu'écrivains, ce qui favorise un jugement sur le texte sans *a priori*. Diffusés en plusieurs exemplaires dans les bibliothèques du département de la Savoie, dans les établissements scolaires et promus en librairies, des comités de lecture s'en emparent. Ils vont passer un an à sélectionner 14 des 173 romans. La lecture individuelle est prolongée par les échanges entre lecteurs. Les 14 écrivains choisis sont alors invités à Chambéry. Un véritable dialogue s'instaure autour des livres.

Quatre jours de festival, 40 rencontres, 20 établissements scolaires participant, 15 bibliothèques partenaires, 21 comités de lecture...

9 - 12 mai. Festival du premier roman, 237 Carré Curial, 73000 Chambéry. Rens : 04.79.60.04.48.

Cannes dans votre salle

Trois films, résultats du vote public proposé par le ministère de la Culture et la fédération nationale des cinémas français, à l'occasion du 50^e anniversaire du festival de Cannes, seront remis à l'affiche au cours d'une journée spéciale, le 11 mai, dans 100 salles de cinéma au tarif unique de 20 F (une salle par département et quatre pour Paris).

La Dolce vita et *Cyrano de Bergerac* sont les deux films retenus par le public. Un troisième film, *Mash*, de Robert Altman, correspond au choix des exploitants de salle qui participent à l'opération.

colloques

Input 97, conférence internationale des télévisions de service public

Pendant une semaine (18 - 24 mai), des professionnels de l'audiovisuel se réunissent pour visionner des programmes produits dans plus de 35 pays, et pour discuter des différents aspects de leur métier et de la situation de la télévision de service public dans le monde. Les œuvres visionnées qui doivent provoquer débats et réflexions sont sélectionnées par un jury international. Nantes accueille la 20^e édition d'*Input*.

Rens : 05.49.83.26.91. Fax : 05.49.83.31.92.

Rencontres Malraux en Israël

Ces *Rencontres*, organisées à Tel-Aviv les 3 et 4 avril, ont suscité un grand intérêt parmi les professionnels israéliens et permettent d'envisager des axes de coopération dès 1998 entre les deux ministères.

Inscrites dans le procès verbal de la commission mixte franco-israélienne en 1995, elles avaient pour objectif de comparer les expériences dans les domaines du cinéma et de l'administration culturelle et de présenter le système français et ses acquis à des partenaires souvent très influencés par le modèle anglo-saxon.

La première journée a été consacrée au financement public du cinéma en France. Elle s'adressait à un public de professionnels. Les thèmes : le système des quotas, la participation des chaînes de télévision au financement du cinéma en France, et le fonctionnement et les compétences du Cnc.

Le seconde journée a permis de présenter la politique de décentralisation menée par le ministère de la Culture en région Rhône-Alpes, la politique culturelle des quartiers et son insertion possible dans le cadre d'un événement culturel international tel que la Biennale de la danse de Lyon, la création et l'évolution d'un festival parisien relativement récent, *Paris Quartier d'été* (politique artistique, modes de financement, recherche de nouveaux publics).

Organisées par le Dai, l'administration israélienne des arts et de la culture et le service culturel de l'ambassade de France, en collaboration avec l'institut israélien du film et le séminaire administration culturelle de l'université de Tel-Aviv. Rens : Dai, Odile Canale, 01.40.15.37.16.

Les textes des contributions

au colloque

L'art contemporain, Ordres

et désordres, qui a eu lieu à

l'Ensb-a, samedi 26 avril,

dans le cadre des

Dix jours de l'art

contemporain

seront disponibles sur

l'internet à partir du

12 mai, sur le serveur

du ministère de la Culture :

<http://www.culture.fr>

Les enjeux de la présence du français dans les réunions d'organisations internationales non gouvernementales

Ce séminaire, patroné par le ministère de la Culture (Dglf), est organisé par la mission de liaison auprès des organisations non gouvernementales et par l'Union des organisations internationales établies en France.

20 - 21 mai, Hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine, 75004 Paris, 01.45.43.32.08

Rencontres Malraux à Dakar les 27 et 28 mars 1997

Le séminaire était consacré au thème de la décentralisation régionale culturelle. Le principe en avait été décidé par le président Adou Diouf et Philippe Douste-Blazy lors de son déplacement à Dakar en janvier dernier. Ce thème de la décentralisation culturelle intéresse particulièrement le ministère sénégalais de la Culture, une loi sur la décentralisation régionale étant entrée en vigueur au 1^{er} janvier dernier.

Après l'étude des problématiques liées au financement de l'action culturelle et à sa décentralisation, les questions de l'action culturelle des collectivités locales, l'action culturelle dans les quartiers et la formation des acteurs culturels ont été abordées.

A un tournant historique de son action du fait de la mise en place de la décentralisation, le ministère de la Culture sénégalais a ainsi saisi l'occasion de dresser un bilan de son activité et de mener une réflexion approfondie sur son avenir.

Les Rendez-vous de

"l'architecture auront lieu

les 2 et 3 octobre 1997 à la

Grande Halle de la Villette,

autour du thème de

"L'architecture pour tous".

Rens : Dominique Lesterlin,

01.40.15.32.11 ;

Dominique Herla-Douçot,

01.40.15.32.26.

Journées Taglioni

La famille Taglioni, généralement connu à travers la figure emblématique de Marie, présente beaucoup d'intérêt pour les historiens du ballet car elle est particulièrement représentative des dynasties de danseurs qui se produisaient de génération en génération à travers toute l'Europe au XIX^e siècle. Les recherches concernant cette famille sont éparpillées en Europe. Cette rencontre internationale, à travers les interventions d'une douzaine de spécialistes français et internationaux, va permettre de faire le point des connaissances actuelles.

23 - 24 mai. Journées organisées par l'Association européenne des historiens de la danse et l'Opéra national de Paris, avec le soutien du ministère de la Culture (Dmd, Dai).

Entrée libre en fonction des places disponibles. Rens : 01.40.01.20.81.

Fax : 01.40.01.20.82.

statistiques sur le stage technique international d'archives

1951 : 21 stagiaires dont 10 Français ; 1976 : 38 stagiaires dont 13 Français ;
à partir de 1988 : plus de 42 stagiaires par an avec des pointes :
1993 : 57 stagiaires dont 18 Français, 1996 : 54 stagiaires dont 16 Français,
1997 : 59 stagiaires dont 18 Français

Provenance : 1951, 10 pays représentés ; 1976, 19 pays représentés ;
1995, 25 pays représentés ; 1996, 28 pays représentés ; 1997, 33 pays représentés.

stage

Le stage technique international d'archives a été créé en 1951, par le directeur des Archives de France, Charles Braibant, à la suite du premier congrès international des archives organisé à Paris en 1950.

Charles Braibant avait conçu ce stage pour permettre aux archivistes de tous les pays de confronter leurs expériences et leurs difficultés, et ainsi faire évoluer les techniques archivistiques. Mettant en contact les archivistes français en fin de scolarité à l'Ecole des chartes avec des collègues étrangers, le stage international a permis de constituer un réseau d'environ 1500 archivistes venant de tous les continents.

Le stage technique international d'archives a lieu d'avril à juin à Paris dans les locaux du Centre historique des Archives nationales.

Doté d'un budget octroyé par la Direction des archives de France et d'une subvention du Département des affaires internationales du ministère de la Culture, il offre aux stagiaires : conférences, débats, et visites de sites archivistiques, à Paris mais aussi en province dans le cadre d'un voyage d'études de 3 jours.

En 1997, 59 stagiaires (dont 17 élèves de l'Enp), venant de pays différents participeront à cette formation du 2 avril au 20 juin. Comme en 1996, tous les continents sont représentés. La plupart des stagiaires disposent d'une bourse du gouvernement français octroyée par le ministère des Affaires étrangères ou le ministère de la Coopération.

Afin de permettre aux stagiaires de nouer des contacts durables avec les élèves de l'Ecole nationale du patrimoine, un séminaire commun d'une semaine est organisé pour une première fois cette année. Il portera sur un sujet d'intérêt commun à tous les archivistes : les archives des communes.

Le voyage d'études a eu lieu cette année à Strasbourg, permettant aux participants de découvrir la réalité concrète des archives, en même temps que les richesses historiques de la ville.

nominations

L'historien d'art allemand **WERNER SPIES** a été nommé directeur du Musée national d'art moderne - Centre de création industrielle du Centre Georges Pompidou. Il remplace à ce poste Germain Viatte, récemment nommé directeur du projet muséologique du futur musée de l'homme, des arts et des civilisations.

DENIS VALLET est nommé chef du bureau des personnels et de la formation de la Direction du patrimoine en remplacement de Marie-Joseph El Kahl.

MICHEL FOURNIER, précédemment affecté au Centre national du théâtre, exerce désormais ses fonctions auprès de l'Inspection de la création et des enseignements artistiques de la Direction du théâtre et des spectacles.

A compter du 1^{er} mai, **PAUL-HENRI DORO** quitte le service juridique du ministère de la Culture pour devenir responsable de la Lettre d'information au Département de l'information et de la communication en remplacement d'Elisabeth Vitou.

ELISABETH VITOU est nommée chef du département de la communication et des relations extérieures à l'École nationale supérieure des arts décoratifs.

Fondation du patrimoine

Le décret portant sur les statuts de la Fondation du patrimoine a été publié au Journal officiel, le 20 avril 1997. La Fondation est reconnue comme établissement d'utilité publique et a pour objet "de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national". Elle est administrée par un conseil d'administration comportant : un président, choisi ou non au sein du conseil ; un représentant de chacun des fondateurs ; un sénateur ; un député ; trois représentants des communes, des départements et des régions ; un maire ; un président de conseil général ; un membre de l'Institut de France ; une personnalité qualifiée désignée par le ministre de la Culture ; une personnalité qualifiée désignée par le ministre de l'Environnement ; trois représentants élus par les membres adhérents.

Le premier conseil d'administration de la Fondation, au cours duquel sera procédé à l'élection du président, devrait intervenir prochainement.

Fondation du patrimoine, Palais de Chaillot, aile Paris, 1 place du Trocadéro, 75016 Paris.

Glossaire

Afaa : association française d'action artistique, **Bnf** : bibliothèque nationale de France, **Bpi** : bibliothèque publique d'information, **Cnap** : centre national des arts plastiques, **Cnc** : centre national de la cinématographie, **Cnl** : centre national du livre, **Cnmhs** : caisse nationale des monuments historiques et des sites, **Cnp** : centre national de la photographie, **Crl** : centre régional des lettres, **Da** : direction de l'architecture, **Daf** : direction des archives de France, **Dag** : direction de l'administration générale, **Dai** : département des affaires internationales, **Dap** : délégation aux arts plastiques, **Ddf** : délégation au développement et aux formations, **Dep** : département des études et de la prospective, **Dglf** : délégation générale à la langue française, **Dic** : département de l'information et de la communication, **Dll** : direction du livre et de la lecture, **Dmd** : direction de la musique et de la danse, **Dmf** : direction des musées de France, **Dp** : direction du patrimoine, **Drac** : direction régionale des affaires culturelles, **Dts** : direction du théâtre et des spectacles, **Ensad** : école nationale supérieure des arts décoratifs, **Ensb-a** : école nationale supérieure des beaux-arts, **Ensci** : école nationale supérieure de création industrielle, **Rmn** : réunion des musées nationaux.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Stéphane Martin.
 RÉDACTEUR EN CHEF : Françoise Pams. RÉDACTION :
 Elisabeth Vitou 01.40.15.83.65, Sophie de
 Castelnaud 01.40.15.82.95, Florent Thiboult
 01.40.15.81.41. COMITÉ DE RÉDACTION : Jacques
 Bordet, Didier Cossé, Hélène Dussauchoy,
 Robert Fohr, Brigitte Jais, Amal Lahlou, Martine
 Lehmans, Dominique Lesterlin, Catherine
 Merlhiot, Lionel Prévot, Anne Racine, Jacques
 Vincent. A PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Perrine
 Canavaggio. MISE EN PAGE (PAO) : Sophie de
 Castelnaud. Pour recevoir la lettre
 d'information, adresser une demande écrite au
 Dic, ministère de la Culture, 3, rue de Valois,
 75042 Paris Cedex 01. Fax : 01.40.15.81.72.
 CONCEPTION GRAPHIQUE : Polytechniques. IMPRIMEUR :
 Maulde et Renou. NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE :
 1290 AD. N°8, nouvelle série. Le numéro : 2 F.
 TIRAGE : 29 000 ex. MINITEL : 3615 Culture. INTERNET :
<http://www.culture.fr>